

Contributions à la promotion de la santé 2022 sur les frais de cours

(dans le cas d'assurance complémentaire appropriée)

	ATUPRI	AXA	CONCORDIA Que pour prestataires avec certification initiale avant le 01.01.2021	CSS	Groupe Mutuel	HELSANA
Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness?	Diversa Mivita Reala Mivita Extensa	Santé ACTIF Santé COMPLET	NATURA NATURA plus	Compte de santé (Composant d'assurances complémentaires)	GO / Global Solution GX / Global Flex «Option Careflex» GI / Global Classic «Option Plus» SB GA / Assurance maladie – assurance complémentaire avec bonus / EG / Global School	SANA COMPLETA COMPLETA EXTRA
Les contributions à la promotion de la santé sur les frais des cours sont elles indemnisées?	Mivita Reala/Extensa: Oui, pour des offres reconnues Diversa: Oui, pour les prestataires certifiés et des offres reconnues	Oui, des cours d'activité physique de 10 leçons minimum auprès d'un prestataire/responsable de cours certifié	Oui, pour les prestataires certifiés et des offres reconnues	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés
Quelles types de cours sont indemnisés?	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir en dernière page la liste des droits à des contributions pour les différents cours	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page
Quels documents l'abonné doit-il présenter à l'assureur?	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire d'attestation de participation Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture de cours et quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance
Quand s'opère le remboursement des contributions au coût des cours?	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	À la fin des cours et après envoi des documents requis	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés
Quelle est la contribution annuelle prévue?	<p>Diversa: 50 % jusqu'à max. CHF 200.– par secteur et année civile*</p> <p>Mivita (Reala): 50 % jusqu'à max. CHF 200.– par secteur et année civile*</p> <p>* La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500.–</p> <p>Mivita (Extensa): 50 % jusqu'à max. CHF 300.– par secteur et année civile</p> <p>La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 1000.–</p> <p>Exception: prestations spécifiques selon les conditions d'assurances relatives à la préparation à la naissance, la grossesse, la gymnastique post-natale et la gymnastique du plancher pelvien</p>	<p>«Santé ACTIF: 75 %, jusqu'à CHF 200.– par année civile (au total, max. CHF 40.– par année civile pour la promotion de la santé et la pratique sportive)</p> <p>Santé COMPLET: 75%, jusqu'à CHF 300.– par année civile (au total, max. CHF 500.– par année civile pour la promotion de la santé et la pratique sportive)</p> <p>En outre, AXA verse des contributions pour la participation active à des associations sportives, pour les abonnements mensuels de piscine ainsi que pour les cours de préparation à l'accouchement et de rééducation périnéale.»</p>	<p>NATURA NATURA PLUS: 50 % jusqu'à max. CHF 200.– par secteur et année civile</p> <p>La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500.–</p>	<p>Compte Santé jusqu'à CHF 700.– par année civile (fitness, exercice, divers jusqu'à CHF 500.–).</p> <p>Promotion de la santé jusqu'à max. CHF 800.– par année civile (Compte santé et Bonus du compte santé) selon l'assurance complémentaire.</p> <p>Bonus du compte santé 50%, max. CHF 100/année civile</p>	<p>GO / Global Solution 50 % max. CHF 200.– / année</p> <p>GX / Global Flex «Option Careflex» 50 % max. CHF 200.– / année</p> <p>GI / Global Classic «Option Plus» 50 % max. CHF 200.– / année</p> <p>SB GA / Assurance maladie – assurance complémentaire avec bonus 50 % max. CHF 200.– / année</p> <p>EG / Global School 50 % max. CHF 200.– / année</p>	<p>SANA COMPLETA COMPLETA EXTRA:</p> <ul style="list-style-type: none"> Fitness 75% max. CHF 200.- par année civile* École du dos/du corps 75% max. CHF 200.- par année civile* Cours sur L'alimentation, la détente, L'activité physique et cours des partenaires d'Helsana 75% max. CHF 200.- par année civile* Maternité 75% max. CHF 500.- par année civile* <p>*COMPLETA EXTRA: En complément des prestations de COMPLETA, nous prenons en charge l'intégralité du montant de facturation au titre de COMPLETA EXTRA, à raison de CHF 800.– maximum par année civile pour tous les domaines.</p>

Contributions à la promotion de la santé 2022 sur les frais de cours

(dans le cas d'assurance complémentaire appropriée)

	Progrès	Provita	rhenusana	SANITAS		SWICA	Sympany	ÖKK
				Ligne WINCARE	Ligne SANITAS			
Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness?	SANA COMPLETA	PRIMA BASIC PRIMA STANDARD PRIMA TOP	rhenuPLUS Gold rhenuPLUS Platin	NATURA BASIS NATURA KOMFORT	CLASSIC FAMILY JUMP	COMPLETA PRAEVENTA OPTIMA	complémentaire commun complémentaire privé plus/plus natura premium/premium natura salto plus kolping PRÉVENTION	Diverses assurances complémentaires avec compte de santé, médecine alternative, prestations de maternité
Les contributions à la promotion de la santé sur les frais des cours sont-elles indemnisées?	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires avec des offres certifiées	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés
Quelles types de cours sont indemnisés?	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page
Quels documents l'abonné doit-il présenter à l'assureur?	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance
Quand s'opère le remboursement des contributions au coût des cours?	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés (si le cours avait lieu pendant la période assurée)	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés (si le début de l'abonnement se trouve dans la période assurée)	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés
Quelle est la contribution annuelle prévue?	<p>SANA COMPLETA: 75 % jusqu'à max. CHF 200.– par secteur et année civile</p> <p>75 % jusqu'à max. CHF 500.– pour les cours pour femme enceinte</p> <p>La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500.–</p>	<p>PRIMA BASIC: 50 % jusqu'à max. CHF 250.– par année civile</p> <p>PRIMA STANDARD: 75 %, montant maximum de CHF 200.– par année civile</p> <p>PRIMA TOP: 90 % jusqu'au max. CHF 500.– par année civile</p>	<p>rhenuPLUS Gold: 75 % jusqu'au max. CHF 200.– / année civile</p> <p>rhenuPLUS Platin: 75 % jusqu'au max. CHF 400.– / année civile</p> <p>Si les prestations de cette catégorie ne sont pas épuisées.</p>	<p>NATURA BASIS NATURA KOMFORT: 50 % jusqu'à max. CHF 200.– par secteur et année civile</p> <p>La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500.–</p>	<p>CLASSIC FAMILY JUMP CHF 200.– par année civile</p> <p>Au total pour les centres de fitness et les cours.</p>	<p>COMPLETA PRAEVENTA: 50 % jusqu'à CHF 500.– par année civile (CHF 300.– par type de prévoyance au maximum)</p> <p>OPTIMA: 90 % des frais non couverts par COMPLETA PRAEVENTA, jusqu'à CHF 300.– par année civile au maximum</p> <p>Au total jusqu'à CHF 800.– par année civile au maximum</p>	<p>Sympany contribue avec des prestations variables à toutes les techniques (promotion de la santé/ médecine alternative). Cela sous réserve du contrôle de la facture.</p> <p>Préparation à l'accouchement (incl. gymnastique du dos, gymnastique de grossesse): max. CHF 200.– / année civile tous les catégories confondues.</p>	<p>ÖKK paie des primes de 50 à CHF 300.– pour tous les cours, selon le régime d'assurance complémentaire.</p> <p>Au total, jusqu'à CHF 600.– par année civile, selon le régime d'assurance complémentaire.</p> <p>Les conditions d'assurance de la compagnie d'assurance respective font foi.</p>

Le droit aux contributions par les assureurs maladies à les différents domaines de cours

Assurance pour Type de cours	ATURPI	AXA	CONCORDIA Que pour prestataires avec certification initiale avant le 01.01.2021	CSS	HELSANA	Progrès	SWICA	SANITAS		Groupe Mutuel	ÖKK	Provita	rhenusana	Sympany
								Ligne WINCARE Natura Basis Natura Komfort	Ligne SANITAS Classic Family/Jump					
Technique Alexandre	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Aqua-Gym (p.ex. Aqua Fit)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Gymnastique respiratoire	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Training autogène	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Gymnastique du plancher pelvien	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ²	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Feldenkrais	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Fitness (Pilates y compris)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Préparation à l'accouchement	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ¹	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Nordic Walking	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Gymnastique post-natale	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ¹	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Gymnastique du dos	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Ecole du dos	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Gymnastique de la femme enceinte	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ¹	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Qigong	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Tai Chi	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Walking	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
YOGA	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI ²	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

OUI¹ = pas comme cours d'activité physique, mais dans le cadre de la promotion de santé/maternité (partiellement contributions différentes)

OUI² = si le prestataire de cours est reconnu dans le domaine de cours „Fitness“